



## PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 22 septembre 2014, à 18 h  
8000, rue Notre-Dame, Lachine (Québec)

---

**Sont présents :** M. Gary Whittaker, président  
M. Jacques Nolin, vice-président et trésorier  
M<sup>me</sup> Monique Bureau  
M. Stéphane Goulet  
Révérend Bill Jay  
D<sup>re</sup> Evelyn Lusthaus  
M. Ian Moodie  
D<sup>re</sup> Katherine Moxness, secrétaire et directrice générale  
M<sup>me</sup> Marjorie Rutherford  
M<sup>me</sup> Suzanne Sévigny  
M. Frank Vincelli  
M. Gary Waxman  
M<sup>me</sup> Kelly Wilson

**Sont absents :**

**PUBLIC** La séance était ouverte au public en général.

---

### 1. QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La réunion, dûment convoquée et le quorum enregistré, a été ouverte à 19 h par le président, M. Gary Whittaker.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une motion de M<sup>me</sup> Monique Bureau, secondée par Mme Suzanne Sévigny, l'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité. (**Résolution no 35-2014**)

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES LE 9 JUIN ET LE 14 JUILLET 2014

Sur une motion de M. Frank Vincelli, secondée par M<sup>me</sup> Monique Bureau, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2014 a été adopté à l'unanimité.

Sur une motion de M<sup>me</sup> Kelly Wilson, secondée par M<sup>me</sup> Marjorie Rutherford, le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2014 a été adopté à l'unanimité. (**Résolution no 36-2014**)

### 4. COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### 4.1 Comité de vérification et des finances

##### 4.1.1 Période 4

M. Jacques Nolin a signalé que nous avons connu une hausse de nos

revenus en raison d'une augmentation des contrats de service. On observe également une bonne limitation des coûts accompagnée d'une réduction des non-remplacements des postes vacants. À l'heure actuelle, nous avons un déficit de 56 899 \$; toutefois, nous prévoyons dégager un léger excédent à la fin de l'exercice financier. Le comité de vérification a relevé une diminution des heures travaillées et une augmentation des coûts salariaux. Le comité a demandé que cette tendance fasse l'objet d'une analyse plus approfondie et que les résultats soient communiqués au comité.

#### **4.1.2 Réductions budgétaires – mise à jour**

M. Jacques Nolin a indiqué que nous avons un plan d'optimisation qui précise toutes les mesures qui seront mises en œuvre afin de respecter les réductions budgétaires de 693 360 \$.

#### **4.1.3 Réunion tenue à l'Agence relativement au taux d'encadrement : réductions prévues au cours des 3 prochaines années**

M<sup>me</sup> Cedralia Barbara a fait état du pourcentage de réductions prévu par le MSSS. La cible de 10,8 % pour le taux d'encadrement dans les centres de réadaptation a été établie par le MSSS. Tous les membres du personnel de gestion, y compris le personnel de gestion-conseil, sont compris dans les cibles. Nous recevrons de l'Agence un tableau faisant état des réductions prévues pour les 3 prochaines années. M. Whittaker nous a indiqué que la stratégie du MSSS vise à réduire la bureaucratie.

#### **4.1.4 Signature d'un bail d'une durée d'un an – Relocalisation de l'Atelier Labrosse et des options de programmes de travail (Résolution no 38-2014)**

Sur une motion de M. Jacques Nolin, secondée par M. Frank Vincelli, la résolution permettant à M<sup>me</sup> Cedralia Barbara de signer au nom du CROM avec les propriétaires d'un bâtiment un bail d'une durée de 15 mois, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 jusqu'au 30 septembre 2015, a été adoptée. De plus, le CA a autorisé M<sup>me</sup> Cedralia Barbara et la D<sup>re</sup> Rhoda Root à amorcer le processus de relocalisation et de déménagement du programme de jour situé au 215, avenue Labrosse, et au 93, boulevard Hymus, à Pointe-Claire.

#### **4.1.5 Autorisation de signature (Résolution no 39-2014)**

M. Jacques Nolin a expliqué qu'une résolution était requise afin de remplacer un signataire autorisé, M. Hung Dao, par M<sup>me</sup> Manon Bertrand, conseillère en ressources humaines, et M<sup>me</sup> Véronique

Chehab, conseillère en ressources humaines par intérim. Sur une motion de M. Gary Waxman, secondée par M<sup>me</sup> Suzanne Sévigny, la résolution a été approuvée.

#### **4.1.6 Mise à jour concernant le toit du site de la rue Elm (Résolution no 40-2014)**

M<sup>me</sup> Cedralia Barbara a décrit la situation actuelle qui prévaut au site de la rue Elm en ce qui concerne les réparations requises pour le toit. Les coûts associés à la réparation du toit ont augmenté, passant de 429 000 \$ à 800 000 \$, en raison de la recommandation de l'architecte concernant l'ajustement de la pente du toit. M<sup>me</sup> Cedralia Barbara a demandé des fonds supplémentaires auprès de l'Agence. Elle a recommandé que l'on reporte les travaux à effectuer sur le toit jusqu'au printemps, sous réserve de l'approbation du financement. Sur une motion de M<sup>me</sup> Monique Bureau, secondée par M<sup>me</sup> Kelly Wilson, recommandant que le CROM reporte les travaux à effectuer sur le toit jusqu'au printemps 2015 et chargeant le directeur des services administratifs de demander des fonds supplémentaires pour la rénovation du toit, la résolution a été approuvée.

#### **4.1.7 Financement-Québec (Cedralia Barbara) (Résolution no 41-2014)**

M<sup>me</sup> Cedralia Barbara a rapporté que le MSSS autorise le CROM à mettre en œuvre un plan d'emprunt à long terme ne dépassant pas le montant de 2 217 745,07 \$ auprès du prêteur, Financement-Québec. Ce plan constitue un type de ligne de crédit préautorisée par le MSSS. Notre situation financière actuelle ne nous oblige pas à effectuer un emprunt. Toutefois, M<sup>me</sup> Cedralia Barbara a recommandé que le CROM continue à suivre le plan d'emprunt proposé et adopte une résolution à cet effet. Sur une motion de M. Gary Waxman, secondée par M. Jacques Nolin, la résolution a été approuvée.

## **4.2 Rapport du comité de vigilance et de la qualité**

### **4.2.1 Résumé du rapport de vérification sur le plan de sécurité de l'utilisateur dans les services résidentiels**

M. Bill Jay a fait une mise à jour sur le comité de vigilance et de la qualité, ainsi que sur la surveillance continue menée par le comité. Le rapport de gestion intégrée des risques a fait l'objet d'un résumé. M. Bill Jay a fourni un exemple du type de surveillance exercé. Par exemple, il a été signalé qu'il se produisait un moins grand nombre d'événements (incidents et accidents), mais qu'il y avait une augmentation d'accidents évités de justesse (incidents ou accidents qui se sont presque produits,

mais qui ne sont pas survenus). Ces événements permettent au comité de se pencher sur la prévention. Les événements impliquant une agression sont ceux qui sont signalés le plus souvent.

La vérification sur la sûreté et la sécurité des ressources résidentielles menée en mars 2013 par M. Jack Carlon a permis à l'organisation de se pencher sur certaines préoccupations liées à l'environnement physique de nos clients (p. ex., les clients résidant dans des chambres à coucher dans un sous-sol; en cas d'incendie, seraient-ils en mesure d'évacuer les lieux en toute sécurité? Disposeraient-ils de toute la mobilité nécessaire pour quitter les lieux de façon autonome?).

M. Carlon a recommandé entre autres de continuer à effectuer des audits externes. La D<sup>re</sup> Katherine Moxness a expliqué que la nouvelle entente collective conclue avec les résidences non institutionnelles (RNI) ne permet pas d'avoir recours à des vérificateurs externes. Le CROM compte sur une équipe de vérification interne affectée à cette fonction et le comité de vigilance et de la qualité peut recevoir les résultats des audits par l'intermédiaire du plan de sécurité de l'utilisateur. Les indicateurs de qualité seront présentés au comité de vigilance et de la qualité par l'équipe de gestion intégrée des risques; cela permettra au comité et à l'organisation de créer un tableau de bord qui facilitera le suivi de la qualité, de la sûreté et de la sécurité.

#### **4.2.2 Mise à jour du commissaire aux plaintes et à la qualité des services au sujet des plaintes**

Le rapport annuel sur les plaintes a été présenté au CA par M. Stuart Rechnitzer.

### **4.3 Comité des usagers**

M<sup>me</sup> Marjorie Rutherford a annoncé que le comité des usagers avait tenu sa réunion à la mi-juin, et qu'une autre rencontre aurait lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2014.

M. Whittaker a demandé la participation de 3 bénévoles du comité afin d'aider l'équipe de la D<sup>re</sup> Rhoda Root à mettre sur pied des stages en milieu de travail et d'assister à la séance de formation prévue le 16 octobre 2014 pour les services socioprofessionnels.

La D<sup>re</sup> Katherine Moxness a demandé la participation de 10 bénévoles du comité des usagers afin d'aider le CROM à mener un sondage sur la satisfaction des clients des services résidentiels. De plus, la D<sup>re</sup> Katherine Moxness a demandé le soutien financier du comité des usagers afin de financer les frais associés à l'emploi d'un coordonnateur professionnel dont les tâches consisteraient à

coordonner les bénévoles, à planifier les entrevues avec les usagers, à analyser les résultats et à produire un rapport. M. Joe Malko a approuvé la proposition soumise et nous a informés qu'il présenterait la proposition le 1<sup>er</sup> octobre au comité des usagers afin d'obtenir leur approbation.

#### **4.3.1 Programme de bénévolat – Mise à jour**

M<sup>me</sup> Suzanne Sévigny a signalé qu'elle avait discuté avec le responsable du programme de bénévolat du Centre de la jeunesse et de la famille Batshaw. Elle a demandé comment allait le recrutement des bénévoles. Batshaw compte environ 1000 enfants dans des services. Le programme de bénévolat a été lancé par un éducateur et est actuellement coordonné par David Hurley. Les responsables concentrent leurs efforts sur le soutien des enfants en matière de tutorat, de mentorat et de transport. Le programme compte 200 bénévoles actifs et 60 autres bénévoles en attente d'agrément. Tous les bénévoles sont soumis à un processus d'agrément et à une formation liés à la confidentialité, ainsi qu'à des vérifications des antécédents judiciaires. Le responsable a suggéré que nous devrions faire du marketing, cibler un petit projet afin de l'examiner dans un premier temps, travailler sur les aspects logistiques ou légaux du projet, etc.

M<sup>me</sup> Suzanne Sévigny a demandé que nous nous penchions sur les domaines susceptibles d'être ciblés. M<sup>me</sup> Carole Mercier, membre du public et présidente du comité des parents, a annoncé que le comité des parents avait une recommandation à formuler au sujet d'un programme de gardiennage. M. Hurley, de Batshaw, a clairement recommandé que nous devrions avoir un coordonnateur. M. Gary Whittaker a recommandé que l'on puisse peut-être utiliser les fonds non récurrents pour aider à financer un projet-pilote (p. ex., transport et programme de gardiennage).

De façon accessoire, Batshaw a offert de fournir des bénévoles au CROM à des fins de tutorat pour notre clientèle partagée.

#### **4.3.2 Appel à des volontaires afin de mener un sondage sur la satisfaction des usagers**

Voir sous le point « Comité des usagers ».

#### **4.4 Comités de parents**

L'assemblée générale des parents s'est tenue le 9 septembre dernier. Quelque 130 parents étaient présents. Rhoda, Martine et Gary ont présenté aux parents les objectifs pour l'année 2014-2015. Le comité rejoint réellement un plus grand nombre de parents et attire davantage

de participants. La réunion, qui a été un véritable succès, a permis de recueillir dans l'ensemble une rétroaction positive auprès des familles. Le CRADI et M. Bousquet sont en train d'écrire une lettre au MSSS au sujet des restrictions budgétaires et de leurs répercussions sur les services à la clientèle. Le comité des parents du CROM apportera son soutien à M. Bousquet, qui a demandé à des bénévoles de se joindre à ses efforts (conférence de presse du 30 septembre).

#### **4.4.1 Réunions tenues en juin, juillet et août – Étapes suivantes**

M<sup>me</sup> Carole Mercier, M. Courtney Lai-Hing et M. Gary Whittaker ont accordé aux médias locaux de nombreuses entrevues concernant la liste d'attente du CROM pour les enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme.

#### **4.5 Conseil multi-disciplinaire**

M<sup>me</sup> Monique Bureau a signalé que des élections ont été tenues, qu'une nouvelle direction est en place et que les membres commencent tout juste leurs nouveaux mandats.

### **5. RAPPORT DU PRÉSIDENT**

#### **5.1 Réunion avec le comité de l'Agence lié à la réorganisation du réseau de la santé et services sociaux sur l'île de Montréal**

M. Whittaker a expliqué son rôle au comité de l'Agence chargé de la réorganisation du réseau de la santé à Montréal. Il a expliqué la composition des participants du comité, le mandat du comité et le plan proposé. Déjà, une trentaine d'heures de travail a été investie dans ce comité. Le MSSS a fourni certaines lignes directrices. Il est possible que l'on puisse voir l'avant-projet de loi sur la réorganisation du réseau de la santé aux alentours du 7 octobre.

Aujourd'hui, le 22 septembre 2014, l'Agence a présenté l'organisation du réseau de santé à Montréal à tous les directeurs généraux et présidents de CA des 42 établissements.

Le comité a recommandé la réduction du nombre de CSSS qui passerait de 12 à 7 ou à 5. Si le nombre de CSSS passait à 5, le comité a recommandé l'élimination des agences de santé. Les 5 CSSS regrouperaient les CLSC, les hôpitaux et les CHSLD.

La réunion tenue aujourd'hui a permis aux participants de recommander la proposition relative à la formation de 5 CSSS. Les CRDITED ne seraient pas compris dans le regroupement et maintiendraient leur autonomie. La

division des territoires desservis s'harmoniserait avec les territoires existants du RUIS McGill et du RUIS Montréal (ouest et est).

Le CROM collaborerait avec le Centre Miriam dans le secteur ouest. Nous devrions rendre des comptes au CSSS comme nous le faisons aujourd'hui. Cette proposition a été présentée au MSSS. Nous verrons si le ministre Barrette tiendra compte de cette proposition.

La D<sup>re</sup> Katherine Moxness a expliqué les commentaires de M<sup>me</sup> Patricia Gauthier, présidente-directrice générale de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, au sujet de ses préoccupations relativement au fait que les centres de réadaptation relèveraient du CSSS. M<sup>me</sup> Gauthier a souligné que cette orientation ne faisait pas partie de la proposition de l'Agence qui a été présentée au Ministère. On a évoqué le fait qu'une orientation plaçant les centres de réadaptation sous la responsabilité des CSSS nous ferait ultimement perdre de vue la mission spécialisée de notre réseau DI-TED.

La D<sup>re</sup> Katherine Moxness a énuméré les partenaires de notre secteur proposé : les secteurs Ouest-de-l'Île, Dorval-Lachine-Lasalle et Verdun fusionneraient en un seul CSSS, tandis que les secteurs De La Montagne et Cavendish-NDG fusionneraient pour former un deuxième CSSS. Les services destinés à la jeunesse et à la famille (Centre jeunesse) et les fournisseurs de soins de santé mentale n'étaient pas compris dans la proposition de réorganisation du réseau de Santé à Montréal et il a été proposé qu'ils demeurent autonomes. Dans la proposition, aucun modèle n'a été retenu en ce qui concerne les centres de réadaptation pour les personnes atteintes de déficiences physiques; la situation sera examinée à un moment ultérieur.

De plus, M. Gary Whittaker a indiqué que le Centre Miriam n'était pas disposé à aller de l'avant en ce qui concerne les initiatives impliquant le CROM et qu'il serait probablement en désaccord avec la proposition de collaborer avec le CROM dans le secteur ouest.

Le comité ne s'est pas penché sur les économies financières générées par les fusions proposées.

Le comité des usagers a remercié M. Gary Whittaker pour toutes les heures supplémentaires consacrées au soutien de notre réseau de DI-TED.

## **5.2 Rencontres avec les députés à l'Assemblée nationale, MM. Carlos Leitão, Martin Coiteux, Geoff Kelley, tenues le 15 août 2014**

M. Gary Whittaker et la D<sup>re</sup> Katherine Moxness ont rencontré trois membres de l'Assemblée nationale dans l'Ouest de l'île. La rencontre avait pour but de passer en revue le dossier du CROM et de mettre l'accent sur deux

questions majeures : un financement équitable et le transfert de la propriété d'un terrain sur la rue Elm afin de permettre à la Fondation de construire de nouvelles installations. Les députés ont passé deux heures à discuter des questions concernant le CROM. Ils ont compris que le secteur de l'Ouest de l'île était sous-financé.

### **5.3 Maison de transition TGC – mise à jour**

La fondation Centre Marc Vanier (CMV) a fait l'acquisition d'une nouvelle résidence sur l'Île Perrot afin de permettre le déplacement de la clientèle de la résidence InRoads (Montrose) vers ce nouvel emplacement. Par conséquent, la résidence pour les usagers présentant des TGC du projet TGC CROM/Batshaw de M<sup>me</sup> Martine Beurivage sera localisée à la résidence Montrose.

M. Gary Whittaker travaille activement avec l'Agence de santé afin d'assurer le transfert de la propriété, ce qui permettrait au CMV d'obtenir un bail à long terme. L'objectif est de mener à bien ces deux projets tout en travaillant à notre objectif à long terme d'un complexe destiné aux personnes atteintes de TGC.

La D<sup>re</sup> Rhoda Root a rencontré le personnel de la résidence InRoads et a examiné ce don fait par le CMV au CROM. L'objectif est de déplacer la clientèle d'ici la mi-janvier 2015. Toutes les familles en ont été informées et ont été encouragées à visiter les lieux. Les professionnels s'impliquent dans le projet et soutiennent les recommandations en matière d'adaptations. Les clients pourront suivre leur programme de jour à la résidence. La D<sup>re</sup> Katherine Moxness a parlé de l'importance de l'environnement physique : plus l'environnement physique est vaste, plus il est probable qu'il y ait une réduction des comportements agressifs par la clientèle. Nous ferons un suivi de l'impact de l'environnement sur les comportements agressifs.

M<sup>me</sup> Martine Beurivage fera l'acquisition de la résidence InRoads pour son projet TGC. M<sup>me</sup> Martine Beurivage a signalé que nous devons effectuer certaines rénovations dans la résidence InRoads; toutefois, l'emplacement est plus pratique pour la fréquentation des écoles par les enfants, pour l'accès au site de la rue Elm, etc.

### **5.4 Nomination d'un employé non clinique sur le conseil d'administration (remplacement de F. Côté) (Résolution no 42-2014)**

À la suite de la démission de M. François Côté, le CA a nommé un nouveau membre pour le siège réservé au représentant des employés non cliniques. Sur une motion de M<sup>me</sup> Suzanne Sévigny, secondée par la D<sup>re</sup> Evelyn Lusthaus, M<sup>me</sup> Julie Duquette a été nommée au sein du CA du CROM.



### **5.5 Lettre ouverte aux usagers, aux parents, aux bénévoles, aux partenaires et aux membres du personnel par le président et la directrice générale**

M. Gary Whittaker et la D<sup>re</sup> Katherine Moxness ont écrit une lettre destinée aux usagers, aux parents, aux bénévoles, aux partenaires et aux membres du personnel du CROM. Cette lettre visait à les informer de la situation actuelle résultant d'importantes restrictions budgétaires. La lettre ouverte explique les décisions difficiles qui ont dû être prises par le CA et la haute direction en raison des réductions budgétaires afin d'assurer le maintien des programmes spécialisés.

Le président du CA avait été informé par le comité des parents que tous les parents avaient reçu la lettre ouverte. Le CROM a besoin de trouver une solution afin de transmettre efficacement l'information aux familles, étant donné que seulement 10% des parents du comité des parents ont reçu cette lettre qui contenait tous les renseignements relatifs aux orientations du MSSS. L'agente d'information et l'équipe de gestion s'efforceront de trouver une solution afin de s'assurer qu'il existe une méthode facile et efficace pour communiquer avec les familles.

M. Held a souligné que la décision du CA de mettre fin à l'allocation destinée aux usagers constituait une grande perte pour les clients qui avait une incidence directe sur les ressources des clients.

## **6. ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT**

### **6.1 Entente de gestion – version finale (Résolution no 43-2014)**

Sur une motion de M. Gary Whittaker, secondée par M. Bill Jay, il a été convenu que la D<sup>re</sup> Katherine Moxness signerait la version finale de l'entente de gestion conclue avec l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal indiquant les cibles d'optimisation et de prestation de services du CROM pour 2014-2015.

### **6.2 Rapport annuel (jusqu'à la fin d'août 2014) (Résolution n° 44-2014)**

Le rapport annuel du CROM a été présenté au CA et aux membres du public. Ce rapport décrit les réalisations effectuées en 2013-2014, ainsi que l'engagement de l'organisation à l'égard de la qualité, de la sûreté et de la

sécurité. Le rapport souligne également le nombre de clients qui bénéficient de services spécialisés et des initiatives des employés, ainsi que les partenariats.

Le rapport annuel comprend un rapport annuel sur les plaintes préparé par M. Stuart Rechnitzer. Il a présenté des statistiques qui indiquent que le CROM a reçu 30 plaintes, la plupart relatives au manque d'accès au programme d'intervention comportementale intensive destiné aux enfants atteints d'autisme.

Sur une motion de M<sup>me</sup> Monique Bureau, secondée par M<sup>me</sup> Kelly Wilson, le rapport annuel du CROM a été adopté.

Sur une motion de M<sup>me</sup> Julie Duquette, secondée par M. Bill Jay, le rapport annuel sur les plaintes a été adopté.

### **6.3 Résultats du rapport statistique annuel AS-485 - SIPAD**

M<sup>me</sup> Sylvie Dugas, coordonnatrice du système d'information clinique et de la gestion des risques, a présenté les résultats du rapport statistique annuel AS-485 pour 2013-2014. La présentation a souligné l'évolution des statistiques relatives à la clientèle et l'interface avec le système SIPAD. M<sup>me</sup> Sylvie Dugas a expliqué que les statistiques d'une année ne sont pas comparables à celles de l'année suivante, étant donné que les lignes directrices du MSSS sont continuellement modifiées, de telle sorte que des données (HPS) sont incluses ou exclues selon les directives et les orientations du MSSS.

### **6.4 Information provenant de la Table des directeurs généraux de la FQCRDI**

La D<sup>re</sup> Katherine Moxness a informé le CA que la Fédération des CRDITED avait formulé une proposition de partenariat avec l'Association qui venait appuyer les centres de réadaptation destinés aux usagers ayant une déficience physique.

### **6.5 Projet de partenariat entre l'AOIHI et le CROM – mise à jour de la D<sup>re</sup> Rhoda Root**

La D<sup>re</sup> Rhoda Root a présenté au CA un projet de partenariat avec l'Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels (AOIHI) qui a été officiellement lancé en août 2014. L'AOIHI fournira des activités sociales et récréatives aux clients du CROM qui ne bénéficient plus de services de réadaptation. Avec le soutien du CROM, l'AOIHI pourra fournir un service alternatif de réadaptation à de 20 à 50 usagers. La collaboration avec M<sup>me</sup> Nathalie Chapman est très appréciée. Les services que son organisation fournira au CROM sont très importants pour les usagers et les

familles afin d'assurer une participation sociale continue.

## **6.6 Situations familiales (Frank Vincelli)**

M. Frank Vincelli a parlé aux membres du CA des difficultés et des expériences vécues par les familles en attente de services au CROM. Il a décrit les thèmes suivants : la violence, les problèmes de santé mentale des parents, l'augmentation de troubles graves du comportement chez les jeunes, la protection de la jeunesse, les familles ayant plus d'un enfant avec des besoins particuliers et les familles nouvellement arrivées. Toutes les familles de la communauté sont soumises à d'intenses pressions; le CROM leur fournit des services ponctuels, professionnels et transdisciplinaires, mais elles ont besoin de beaucoup plus d'aide. Les familles se retrouvent dans des situations extrêmement précaires; quand elles n'en peuvent plus, leur demande de services se transforme en une demande de placement résidentiel.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a eu aucune question du public.

## **8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine séance du conseil d'administration sera tenue le lundi 10 novembre 2014, à 18 h, au 8000 rue Notre-Dame à Lachine.

## **9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Comme il n'y a pas d'autres points soulevés, la séance est levée à 21 h.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE